



**L'UFR de Pharmacie et la Direction de l'Éducation Permanente
Organisent en partenariat avec la Société Botanique de France,
Le Diplôme d'Université 'Botanique de terrain'**

*Ce diplôme de 120 heures s'articule autour de 4 modules de formation
Dont un module d'enseignements théoriques (30 h) organisé sur une semaine et plusieurs modules
de formation pratique, « à la carte ».*

Public cible :

- **Les professionnels** (bureaux d'études, techniciens des collectivités locales, associations, etc.) souhaitant valider des acquis ou acquérir les bases de la reconnaissance des végétaux.
- **Les particuliers amateurs** souhaitant acquérir les notions fondamentales de base et/ou un perfectionnement en botanique de terrain.
- **Les étudiants** des cursus de sciences de la vie et de la terre et de pharmacie qui souhaitent acquérir les fondamentaux leur permettant de s'initier à la reconnaissance des plantes.

Pré-requis : Niveau Bac.

Intérêt manifeste pour la botanique, évalué par l'équipe pédagogique sur la base du CV et d'une lettre de motivation.

Programme et Inscription administrative :

*Université de Picardie Jules Verne,
Direction de l'Éducation Permanente, 10 Rue Frédéric Petit 80000 AMIENS
☎ : Marie-Laure Dufossé / 03 22 80 69 27 / marie-laure.dufosse@u-picardie.fr*



Faculté de Pharmacie

Diplôme d'Université Botanique de Terrain

OBJECTIF Fournir les bases théoriques et pratiques de botanique permettant la reconnaissance et l'identification des plantes, sur le terrain ou à partir d'échantillons. La formation est axée sur les plantes vasculaires. Cette formation s'inscrit dans le contexte d'une disparition progressive de l'enseignement de la botanique des universités françaises depuis les années 1970-80, et de la raréfaction des enseignements pratiques dans ce domaine, alors que la demande en botanistes de terrain est en augmentation.

PUBLIC

- * Les professionnels (bureaux d'études, techniciens des collectivités locales, associations, etc..) souhaitant valider des acquis ou acquérir les bases de la connaissance des végétaux, afin de compléter leur formation théorique.
- * Les particuliers amateurs souhaitant acquérir les notions fondamentales et/ou un perfectionnement en botanique de terrain.
- * Les étudiants désirant compléter leur formation théorique par de la pratique et une mise en situation. (nous consulter)

ORGANISATION

Pré-requis : Niveau BAC. Intérêt manifeste pour la botanique, évalué par l'équipe pédagogique sur la base du CV et d'une lettre de motivation.
120 heures
Organisation sous forme modulaire, avec un module d'enseignements théoriques (30h) organisé sur une semaine à Amiens et plusieurs modules de formation pratique, "à la carte" pouvant se dérouler partout en France ou à l'étranger.

COÛT (Veuillez nous consulter)

CONTACT *Formation Continue*

Marie-Pascale Caboche
Tél. : 03 22 80 42 34
mp.caboche@u-picardie.fr

Marie-Laure Dufossé
Tél. : 03 22 80 69 27
marie-laure.dufosse@u-picardie.fr



PROGRAMME

Module 1 - Bases théoriques de botanique de terrain (30 heures)

- Acquisition des fondamentaux actuels permettant d'utiliser les outils de base de reconnaissance de la flore sur le terrain.

Ce module s'effectuera sur une semaine continue (4 jours en salle et une sortie le 5ème jour, plus un week - end plus tard, incluant une sortie de révision sur le terrain et l'examen final)

- ▶ - Notions de botanique et de systématique ; histoire des plantes et évolution ; principales classifications pour la flore française.
- Décrire les plantes : acquisition des termes et concepts (organographie)
- Bases de botanique systématique : caractéristiques des principales familles
- Principes de la phytosociologie et des études sur la végétation
- Comment utiliser les outils (fiores, herbiers, loupe binoculaire, carnet de terrain)
- Initiation au terrain

Module 2 - Stage de détermination botanique (30 heures)

- Mise en pratique des acquis du module 1 en vue de développer une capacité de reconnaissance botanique (utilisation de clés de détermination et observation des organes) sur un ensemble diversifié de familles et genres

- ▶ Le module 2 consistera en un stage de détermination botanique sur le terrain, avec l'encadrement de professionnels. Le stage doit être choisi parmi une liste limitative de stages agréés par l'équipe pédagogique.

Module 3 - Pratique de la botanique de terrain (30 heures)

- Mise en pratique des acquis du module 1 en vue de développer une pratique de botanique de terrain, telle que : effectuer des relevés floristiques, déterminer les milieux et les groupements végétaux, appréhender les outils de la systématique, améliorer la méthode de reconnaissance des taxons botaniques, notamment des taxons polymorphes.

Module 4 - Projet personnel tutoré en botanique (30 heures)

- Mise en pratique des acquis des précédents modules ; acquérir une autonomie dans la pratique de la botanique de terrain.

- ▶ Le module 4 consistera en un projet personnel en botanique, sur un sujet original choisi par le candidat en accord avec l'équipe pédagogique. La validation est effectuée sur un mémoire écrit accompagné d'une soutenance orale.